

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-410745600

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne : 25/04/2024**

**Support de parution : Le Dauphiné Libéré**

**Département de parution : Isère**



**MAIRIE DES  
AVENIERES  
VEYRINS-THUELLIN**

### AVIS

10 parcelles communales sont libres au 1er mars 2024 :  
- Parcelle cadastrée A n° 552 pour 6 500 m<sup>2</sup>, soit 0,65ha sur la superficie totale de 12 534 m<sup>2</sup>, lieudit Le Charnevoz.  
- Parcelle cadastrée A n° 548 pour 12 432 m<sup>2</sup>, soit 1,24ha, lieudit Le Charnevoz.  
- Parcelle cadastrée A n° 553 pour 7 677 m<sup>2</sup>, soit 0,76ha, lieudit Le Charnevoz.  
- Parcelle cadastrée A n° 547 pour 7 391 m<sup>2</sup>, soit 0,74 ha, lieudit Le Charnevoz.  
- Parcelle cadastrée A n° 546 pour 11 597 m<sup>2</sup>, soit 1,16ha, lieudit Le Charnevoz.  
- Parcelle cadastrée A n° 164 pour 5050 m<sup>2</sup>, soit 0,50ha, lieudit Pré des Bêtes.  
- Parcelle cadastrée A n° 163 pour 4299 m<sup>2</sup>, soit 0,43ha, lieudit Pré des Bêtes.  
- Parcelle cadastrée A n° 162 pour 8306 m<sup>2</sup>, soit 0,83ha, lieudit Pré des Bêtes.  
- Parcelle cadastrée A n° 158 pour 5252 m<sup>2</sup>, soit 0,53ha lieudit Pré des Bêtes.  
- Parcelle cadastrée A n° 157 pour 5099 m<sup>2</sup>, soit 0,51ha, lieudit Pré des Bêtes.

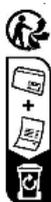
Les agriculteurs intéressés doivent remettre leur candidature en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin **au plus tard le lundi 20 mai à 12h00.**

#### La candidature comprend :

- Une lettre de candidature prouvant de la pleine activité agricole
  - Une attestation d'affiliation à la MSA au titre de chef d'exploitation
  - Le récapitulatif des surfaces graphiques par culture du dossier PAC de l'année 2024 et/ou preuve que vous êtes dans le parcours d'installation
  - Le formulaire de candidature mis à disposition par la commune complété
  - L'attestation d'attribution de la Dotation Jeune Agriculteur (pour les jeunes agriculteurs)
- Les dossiers de candidature sont à retirer en Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin.

410745600

**Lien de l'annonce :** <https://www.eurolegales.com/Annonce/AppelOffre/Isere/Le-Dauphine/10-parcelles-communales-libres-au-1er-Mars-2024.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE